

Lyon, 4 juin 2018

Avec le compostage, les cantines scolaires de la Métropole de Lyon s'engagent pour le Zéro Déchet-Zéro Gaspi.

La Métropole de Lyon accompagne le développement du compostage – domestique ou non – depuis plus de 10 ans. Entre 2010 et 2015, la collectivité s'est volontairement dotée de son premier Plan Local de Prévention des Déchets (PPLD) et a intensifié son accompagnement en faveur du compostage. Cette volonté politique s'est concrétisée par le développement des sites de compostage partagés en pied d'immeubles et dans les quartiers, la mise en place d'un appui aux familles avec des lombricomposteurs individuels mais aussi, plus récemment, par le développement de sites de compostage dans les cantines scolaires du territoire.

Dans ce cadre, plusieurs cantines vont inaugurer leurs premiers sites de compostage dans les communes suivantes : Vaulx en Velin, Saint Fons, Décines, Albigny, Dardilly, Feyzin, Lyon 5^e, Pierre Bénite, Collonges-au-Mont d'Or, Villeurbanne.

Ces nouveaux sites de compostage viennent s'ajouter aux 21 qui avaient été déjà mis en place dans des établissements scolaires entre 2011 et 2015.

«L'ouverture de ces nouveaux sites de compostage dans les cantines scolaires montre bien l'engagement de la Métropole de Lyon dans le développement d'une pratique exemplaire en terme environnementale et porteuse de sens pour les plus jeunes qui, par là-même, se sensibilisent à cette question», explique **Emeline Baume**, Conseillère déléguée de la Métropole de Lyon en charge de la prévention des déchets.

L'objectif de la collectivité est qu'à fin 2018, 40 sites de compostage soient créés dans les cantines scolaires du territoire métropolitain. Cet objectif repose sur la pertinence du projet, mais aussi bien sûr sur l'engagement de l'école et sur l'implication de la commune. Dès lors que ces conditions sont atteintes, la Métropole de Lyon prend complètement en charge l'accompagnement, la fabrication des bacs ainsi que le suivi des sites via des marchés confiés à une société coopérative d'intérêt collectif, une association et une structure d'insertion par l'activité (Pistyles, Trièves Compostage et Environnement ainsi que Rhône Insertion Environnement).

Service Presse Métropole de Lyon :
Régis Guillet – rguillet@grandlyon.com
04 26 99 37 52/06 98 51 59 94
www.grandlyon.com/presse



La Métropole de Lyon est accompagnée par ses prestataires en tant qu'assistants à maîtrise d'ouvrage pour la fourniture du matériel des sites de compostage.

Informations pratiques sur le compostage

Le compostage est une décomposition naturelle des déchets organiques (épluchures de légumes, déchets de jardin...) par des micro-organismes présents dans le sol comme des bactéries, des champignons, des vers...en présence d'eau et d'air. Au bout de plusieurs mois, on obtient un produit organique comparable à du terreau utile pour le jardinage, appelé compost.

Pour les personnes désireuses de se lancer dans le compostage au travers de leurs bailleurs, de leurs copropriétés, en pied d'immeubles ou de quartiers, il suffit de se rendre sur le site dédié de la Métropole de Lyon ainsi que les sites de ses partenaires :

- Contact Métropole de Lyon : compostage@grandlyon.com
- Contact sur les sites des partenaires de la Métropole de Lyon en charge de l'accompagnement et du suivi des sites de compostage :
Pistyles : www.pistyles.fr
Trièves : www.trieves-compostage.fr



Service Presse Métropole de Lyon :
Régis Guillet – rguillet@grandlyon.com
04 26 99 37 52/06 98 51 59 94
www.grandlyon.com/presse

